



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS DE
LA MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA FAMILLE**

Québec, le 27 mai 2003 – Ce matin, mesdames Hélène Potvin et Francine Lessard, respectivement présidente et directrice générale de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), ont rencontré la directrice du cabinet et la conseillère politique responsable du dossier des services de garde du cabinet de la ministre déléguée, ainsi que le sous-ministre adjoint à la Famille, et leur ont fait part de leur vive inquiétude devant les informations circulant dans les médias jusqu'à maintenant sur le développement du réseau des centres de la petite enfance.

« Les propos tenus par les représentants du Gouvernement ne sont pas de nature à nous rassurer sur l'avenir du réseau, puisqu'on nous a clairement indiqué que tous les scénarios sont actuellement sur la table !, a lancé madame Potvin au sortir de la réunion. On nous a manifesté une certaine ouverture, mais nos questions sont demeurées sans réponse, car on invoque le fait que le dossier est actuellement à l'étude. » Par ailleurs, la ministre déléguée à la Famille, madame Carole Théberge, aurait accepté de rencontrer les représentants de l'Association la semaine prochaine. « Nous espérons qu'il ne sera pas trop tard ! », d'ajouter la présidente de l'AQCPÉ.

L'Association comprend mal, qu'en pleine *Semaine des services de garde*, on ne consulte pas davantage les divers intervenants qui œuvrent depuis des années à développer le réseau québécois des services de garde. « Au moment même où les membres du Conseil des ministres s'apprentent à prendre des décisions qui bouleverseront un réseau qui fait consensus au Québec, et dont les parents réclament qu'il continue de croître, on lance des ballons à gauche et à droite sans jamais prendre le temps de consulter ou d'informer les personnes qui seront les plus touchées ! », a déclaré madame Lessard

LE RÉSEAU SE MOBILISE

Hier soir, réunis en assemblée spéciale, les membres de l'Association ont décidé de faire circuler dès aujourd'hui une pétition auprès des parents et du personnel pour réclamer le maintien de l'universalité des services de garde, de même que la poursuite du développement du réseau des CPE. « Le gouvernement ne doit pas toucher au réseau des CPE, celui-ci constituant l'une des mesures fondamentales pour soutenir la famille. La qualité des services offerts dans notre réseau est citée en exemple un peu partout à travers le monde, et on ne peut accepter qu'il soit amputé ou qu'on en ralentisse la croissance », a déclaré madame Potvin en rappelant que depuis son implantation en 1997 les parents québécois ont

sans cesse manifesté leur satisfaction à l'endroit des services de garde, notamment en réclamant la création d'un nombre accru de places en CPE.

LES CPE : UN LEVIER SOCIAL ET ÉCONOMIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ

Les centres de la petite enfance du Québec accueillent quotidiennement en installation ou en milieu familial près de 150 000 enfants, ce qui représente la plus importante contribution dans la poursuite des objectifs sociaux en matière de conciliation entre la famille et le travail. Ce modèle novateur permet la participation active des parents au développement de leurs services de garde au Québec. En effet, près de 10 000 parents s'impliquent bénévolement dans les Centres de la petite enfance. Les centres de la petite enfance représentent un milieu de vie à caractère éducatif pour des milliers d'enfants de notre société québécoise. De plus, ils incarnent une stabilité auprès des tout-petits et ce, en misant sur la continuité d'un lien entre les éducateurs et les parents. Les CPE représentent également un milieu de vie qui facilite les contacts sociaux, impératifs au développement harmonieux des enfants d'âge préscolaire.

« Les centres de la petite enfance offrent une place réelle pour les tout-petits dans notre société, par le biais de structures solides et permanentes, répondant à un besoin réel des familles québécoises, et que le maintien de services de qualité et la croissance du réseau ne doivent pas être mis en péril », de conclure la présidente de l'AQCPE, madame Potvin.

- 30 -

Source : Association québécoise des centres de la petite enfance

Pour information
et entrevues : Simon Poitras
Hill & Knowlton/Ducharme Perron
Téléphone: (418) 523-3352 poste 239
Cellulaire: (418) 576-3627